



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

## *ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 80-6*

### ***RÈGLEMENT RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL***

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la  
Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du  
9 février 2026, a adopté par voie de sa résolution 2026-02-041 le  
règlement numéro 80-6, relatif à la rémunération des membres du conseil  
municipal.*

*Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle douzième jour de février 2026.*

*Stéphanie Leblanc*

Stéphanie Leblanc

Directrice générale, greffière-trésorière

